



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

Montpellier, le 17 septembre 2026

Affaire suivie par :
Adinel BRUZAN
IA-IPR de philosophie

Adinel BRUZAN
IA-IPR de philosophie

adinel-dorin.bruzan@ac-montpellier.fr

à

06.23.03.22.93.

Mesdames et Messieurs les enseignants de philosophie

s/c

Rectorat de Montpellier
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier Cedex 2

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Chères et chers collègues,

En cette rentrée, je tiens à saluer le travail accompli tout au long de l'année scolaire 2025-2026 et à vous remercier pour votre engagement au service de notre discipline, afin de garantir à tous les élèves une instruction philosophique initiale exigeante.

Je souhaite la bienvenue aux collègues qui rejoignent l'académie et, à toutes et à tous, une très bonne année scolaire 2026-2027.

L'été a été éprouvant pour nombre d'entre nous, en raison des épisodes caniculaires et des intempéries liés au changement climatique. Les cyberattaques survenues pendant cette période ont en outre affecté le fonctionnement des espaces numériques de travail et perturbé la reprise de l'activité dans les établissements comme dans les services académiques. Ces difficultés pèsent sur la rentrée et sollicitent fortement nos capacités de résilience. Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour faire face collectivement à ces défis et améliorer progressivement notre état de préparation.

➤ **Equipe d'appui auprès de l'Inspection pédagogique régionale de philosophie**

- M. Boris LITOT, chargé de mission d'inspection (CMI) et professeur formateur académique (PFA), coordonne le recrutement, la formation et l'évaluation des professeurs contractuels, l'organisation des épreuves de philosophie et de HLP du baccalauréat, ainsi que le déploiement de la certification académique « Conduire des ateliers de philosophie en lycée professionnel ». Il contribue également, avec M. Pierre THOMASO, à la formation disciplinaire et à l'évaluation des professeurs stagiaires de philosophie (PSTG et FSTG) affectés dans l'académie.

- Mme Lucie CHANU, chargée de mission d'inspection (CMI), est désormais la référente académique pour l'enseignement de la philosophie dans la voie technologique. Elle coordonne également l'expérimentation des ateliers philosophiques à l'école primaire et au collège.

- M. Pierre THOMASO, professeur formateur académique (PFA), assure la formation disciplinaire et l'évaluation des professeurs stagiaires de philosophie (PSTG et FSTG) affectés dans l'académie.



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- M. Paul HAMEL, interlocuteur académique pour le numérique (IAN), assure la gestion du portail pédagogique académique (PPA). Il est également votre interlocuteur privilégié pour les questions relatives aux usages du numérique et, en particulier, aux effets des intelligences artificielles génératives sur l'enseignement de la philosophie et les gestes professionnels.

Pour rappel, le portail pédagogique académique est accessible à l'adresse suivante :

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/philosophie>

➤ Préparations à l'agrégation interne et au CAPES interne de philosophie

Comme les années précédentes, deux préparations, à l'agrégation interne et au CAPES interne, sont proposées dans le cadre du programme académique de formation (PAF), avec l'appui logistique de l'EAFC.

M. Matthieu MAVRIDIS coordonne l'équipe chargée de la préparation à l'agrégation interne ; M. Marc ANGLARET coordonne celle qui prépare au CAPES interne. N'hésitez pas à les contacter.

➤ Programme académique de formation (PAF) 2026-2027

L'offre de formation 2026-2027 est disponible en ligne sur le site de l'EAFC :

<https://www.ac-montpellier.fr/cafc-montpellier>

Cette nouvelle édition a été conçue pour faciliter l'accès aux formations. Celles-ci sont organisées par publics et par thématiques ; les candidatures individuelles s'effectuent directement en ligne. Des infographies vous accompagnent dans les différentes démarches.

Je vous invite tout particulièrement à consulter l'offre consacrée à la philosophie et à HLP (p. 35) et, si certaines formations vous intéressent, à vous abonner dès maintenant aux modules correspondants. Les abonnements restent possibles tout au long de l'année, sous réserve des places disponibles.

➤ Plan National de Formation (PNF)

Le diplôme interuniversitaire « Droit et grands enjeux du monde contemporain » (DIU DGEMC), formation certificative permettant d'enseigner l'option DGEMC en terminale, est reconduit cette année. L'EAFC de Montpellier financera la formation de trois professeurs de l'académie, dont un professeur de philosophie.

Le programme 2026 des Rencontres philosophiques de Langres, consacré au thème du « corps », peut être consulté en ligne. Je tiens à signaler que la proposition de séminaire de nos collègues Rhizlane MAACHI et Mickaël PERRE, intitulée « Corps étranger : l'expérience de l'autre », a été retenue par les organisateurs.

Les ressources publiées à l'issue des Rencontres sur Éduscol pourront intéresser tout particulièrement les collègues qui enseignent la spécialité HLP. Vous trouverez le programme à l'adresse suivante :

<https://www.bienvenue-hautemarne.fr/agenda/langres-arpl-2026-les-10-conferences-et-les-seminaires-fmacha052v500a73/>



➤ **Actualisation des épreuves du baccalauréat et règles déontologiques en période préélectorale**

La circulaire de rentrée 2026 nous invite à centrer notre action sur le cœur de notre mission : instruire et protéger.

Le Bulletin officiel spécial n° 4 du 17 septembre 2026 précise les exigences en matière de maîtrise de la langue à tous les examens à compter de la session 2027 et définit des paliers descriptifs d'appréciation de cette maîtrise.

L'ensemble des textes est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Special4>

Les notes de service relatives aux épreuves terminales de philosophie des baccalauréats général et technologique, ainsi qu'à l'épreuve de l'enseignement de spécialité HLP, ont été actualisées. Elles intègrent ces exigences et comportent en annexe de nouvelles échelles descriptives d'évaluation.

Épreuve terminale de philosophie du baccalauréat général :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Special4/MENE2622661N>

Épreuve terminale de philosophie du baccalauréat technologique :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo4/MENE2622663N>

Épreuve de spécialité HLP :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo4/MENE2622659N>

Le Bulletin officiel n° 35 du 17 septembre 2026 comporte par ailleurs une note rappelant les obligations et principes déontologiques applicables aux agents publics, ainsi que le cadre juridique de l'intervention de personnalités politiques dans les établissements scolaires en période préélectorale. Je la porte à votre connaissance :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo35/MENH2624419N>

➤ **Mise en œuvre du programme EVAR-S**

La rentrée 2025 a marqué le début de la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVAR-S) dans le second degré.

L'année scolaire 2026-2027 doit permettre d'amplifier cette dynamique et d'assurer la mise en œuvre effective, à chaque niveau, des trois séances annuelles prévues par le programme.

La protection de l'enfance, notamment la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, constitue une priorité de cette rentrée. La CIIVISE rappelle que, statistiquement, trois élèves par classe sont concernés par ces violences et qu'environ 80 % d'entre elles ont lieu dans le cadre familial. L'École est donc pleinement concernée.

Si l'EVAR-S prévoit trois séances spécifiques annuelles, clairement identifiables par les élèves et leurs parents, ses contenus se déploient aussi tout au long de l'année, dans une approche pluridisciplinaire. Repérer les moments où la philosophie y contribue, les rendre visibles et les partager au sein des équipes constitue une première étape essentielle, même lorsqu'on n'anime pas soi-même une séance spécifique.

Ces contributions pourront utilement être présentées et valorisées lors des rencontres avec l'inspection.

Plusieurs ressources académiques accompagnent les équipes : l'outil interactif « Construire un projet EVARS », destiné à concevoir collectivement les éléments notionnels du projet ; un Digipad de ressources, comprenant notamment un document qui met en relation les apprentissages

quotidiens, les enseignements et l'EVARS ; enfin, l'adresse de contact ce.recepsa-evars@ac-montpellier.fr.

Des ressources nationales sont également disponibles sur Éduscol, dans la rubrique « Mettre en œuvre le programme EVAR/EVAR-S ».

La possibilité de révélations de violences à l'occasion de ces séances est pleinement prise en compte. Une formation nationale destinée à l'ensemble des personnels doit accompagner la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le cadre de l'EVARS. Le Bulletin officiel spécial n° 2 du 25 août 2026 en précise le cadre ; son déploiement sera progressif entre 2027 et 2029.

➤ **Rendez-vous de carrière, visites d'accompagnement et inspections**

Dans le cadre du PPCR, les rendez-vous de carrière (RDVC) ont lieu aux 6e, 8e et 9e échelons de la classe normale. Les professeurs éligibles en ont été informés individuellement au cours de l'été. La date du rendez-vous est communiquée sur la messagerie académique au moins quinze jours avant la visite de l'inspecteur.

Toutes les informations utiles sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

J'attire votre attention sur l'intérêt de renseigner avec soin le document de référence, qui constitue un appui précieux pour préparer l'entretien.

En dehors des rendez-vous de carrière, des visites d'accompagnement peuvent être conduites à tout moment afin de vous conseiller dans vos pratiques didactiques et pédagogiques. Elles peuvent être demandées par le professeur ou le chef d'établissement, ou relever d'une initiative des corps d'inspection.

Enfin, une inspection donnant lieu à un rapport est organisée dans le cadre des procédures de titularisation des professeurs agrégés stagiaires, des personnels en reconversion par détachement ou recrutés en qualité de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) et, le cas échéant, des autres professeurs stagiaires, sur décision des corps d'inspection.

➤ **Préparer le CAFFA, le CAPPEI, ou une certification complémentaire**

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA), le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (Cappei) et les certifications complémentaires permettent de faire reconnaître et valider des compétences qui ne relèvent pas du champ du concours de recrutement.

Vous trouverez sur Accolad toutes les informations relatives au CAFFA : textes de référence, organisation de la session 2027 et rapports de jury.

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/deroulement-et-evolutions-de-carriere/certifications-professionnelles-et-validations-de-competences/caffa>

L'EAFc propose un accompagnement à la préparation du CAPPEI aux candidats appartenant à un corps enseignant du second degré. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page Accolad consacrée à cette certification.

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/concours-certifications-et-examens-professionnels/certifications-professionnelles-et-validations-de-competences/cappei>

Parmi les certifications complémentaires, deux secteurs disciplinaires sont susceptibles de vous intéresser : les arts (options cinéma et audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre et arts du cirque)



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

et les langues vivantes étrangères (enseignement de la philosophie en DNL dans une section européenne).

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/formation-continue/preparer-un-concours/certifications-complementaires>

➤ Magistère 2

Les parcours sont accessibles en auto-inscription. Après avoir suivi l'un des liens ci-dessous, cliquez sur « Enseignement scolaire », puis sur « Académie de Montpellier », et connectez-vous avec vos identifiants académiques.

– **Philosophie - Conférences du plan académique de formation** : conférences proposées dans le cadre du PAF et documents d'accompagnement. Lien d'auto-inscription :

<https://montpellier.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=107>

– **HLP - Enseigner l'essai** : réflexion sur l'intérêt et les difficultés de la lecture d'essais intégraux en HLP ; analyse des obstacles, des compétences et des méthodes nécessaires ; présentation de productions issues des journées de formation en présentiel. Lien d'auto-inscription :

<https://montpellier.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=110>

– **La philosophie et le numérique à l'adresse des professeurs de philosophie** : outils, ressources numériques et scénarios pédagogiques pour préparer et enrichir les cours. Lien d'auto-inscription :

<https://montpellier.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=137>

– **Retours pédagogiques asynchrones des formations du PAF** : centralisation des retours d'usages pédagogiques associés aux formations de philosophie de l'académie, notamment dans le cadre du PAF. Lien d'auto-inscription :

<https://montpellier.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=472>

Ces liens d'auto-inscription seront également disponibles dans un article accessible sur la page disciplinaire du portail pédagogique (<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/philosophie>).

Je vous souhaite une excellente année scolaire !

Adinel BRUZAN